

HÔPITAL DE TROYES

Un deuxième centre de rééducation en 2020

48 lits supplémentaires et 80 emplois : c'est ce que permettra, au printemps 2020, le nouveau centre de soins de suite et de rééducation Pasteur 2, dans l'enceinte de l'hôpital.

Aujourd'hui, nous sommes obligés de refuser la demande d'admission d'un patient sur quatre ou sur cinq, selon les semaines », expliquait hier après-midi Philippe Voisin, directeur du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle Pasteur, situé dans la rue du même nom, à Troyes.

Ce centre privé à but non lucratif accueille les patients ayant subi un accident de santé, ou de la vie, qui les a handicapés. La durée moyenne d'un séjour est de 33 jours, « mais peut atteindre plusieurs mois pour les cas les plus lourds », a précisé Philippe Voisin.

ACCUEIL DIRECT À LA SORTIE DE L'HÔPITAL

Les soixante-cinq lits dont dispose aujourd'hui ce centre n'empêchent pas « certaines familles de devoir se tourner vers d'autres départements, parce que l'Aube est globalement sous-dotée entre termes de place et de médecins, a ajouté Elisabeth Philippon, vice-présidente du conseil de surveillance du centre hospitalier de



Responsables du projet et élus ont posé la première pierre du futur centre de rééducation, qui ouvrira dans l'enceinte de l'hôpital de Troyes en 2020.

Troyes, représentant le maire et président du conseil, François Baroin, lors d'une cérémonie dédiée à la

construction d'un futur centre. Élus et responsables d'établissements de santé se sont en effet réunis, hier,

dans l'enceinte du centre hospitalier, pour poser la première pierre de Pasteur 2, qui devrait ouvrir ses

portes au printemps 2020. Doté de 48 nouveaux lits, ce centre de soins de suite et de rééducation fonctionnelle permettra d'accueillir au plus vite les patients à leur sortie des unités de soins de l'hôpital. « Un vrai plus pour les personnes et leurs familles », a souligné Philippe Blua, le directeur des hôpitaux Champagne-Sud, qui s'est également réjoui du « partenariat concret développé dans l'Aube entre les établissements de santé du secteur privé et ceux du public ».

80 EMPLOIS CRÉÉS

Ce projet, financé en partie par l'Agence régionale de santé en amont, est le fruit d'une collaboration entre le centre Pasteur, l'hôpital et la Mutualité française Champagne-Ardenne.

Quatre-vingts emplois seront créés, parmi lesquels des médecins spécialisés (3,5 équivalents temps), des rééducateurs (ergothérapeutes, des kinésithérapeutes, etc.) et du personnel administratif. ■ MÉLANIE LESOUR